



EMBARGO : jeudi, 8 novembre 2007, 13.30 heures

Communiqué de presse

Les villes et les communes demandent une politique des infrastructures coordonnée à l'échelle nationale

Selon l'Union des villes suisses et son organisme spécialisé «Infrastructures communales», une coordination plus étroite en matière de politique des infrastructures s'impose entre la Confédération, les cantons, les villes et les communes, afin de garantir le développement et de conserver la valeur des réseaux d'infrastructures. L'actuelle répartition des rôles entre l'Etat et l'économie privée a fondamentalement fait ses preuves en ce qui concerne la planification, la construction et l'exploitation des infrastructures.

Des infrastructures de bonne qualité constituent la condition indispensable pour que la Suisse puisse rester au niveau des places économiques concurrentes dans une économie globalisée. Les infrastructures publiques de la Suisse, telles que les routes, les réseaux d'approvisionnement en eau potable et en énergie, les systèmes d'évacuation des eaux usées, les télécommunications et les installations de traitement des déchets, ont une valeur supérieure à 500 milliards de francs. La moitié environ de ces infrastructures appartient aux villes et aux communes. D'une manière générale, leur état est bon (également en comparaison internationale). Si le siècle passé a été consacré au développement de notre réseau performant, les décennies à venir seront vouées à des travaux d'extension et aux tâches de maintien de la valeur, apparemment moins attractives de prime abord.

La connaissance détaillée de l'état des divers réseaux d'infrastructures, en particulier sur le plan communal, est lacunaire. Une vue d'ensemble des divers domaines fait également défaut. De ce fait, on ne sait pas encore clairement à quel moment les investissements de remplacement seront globalement nécessaires, afin d'éviter des arriérés aux générations à venir. Lors de la conférence instituant leur organisme spécialisé «*Infrastructures communales*», les associations communales ont souligné la nécessité de coordonner plus étroitement les politiques de la Confédération, des cantons, des villes et des communes en matière d'infrastructures, tout en propageant largement, conjointement avec l'économie et la recherche, les méthodes de gestion professionnelle des infrastructures. D'autres pays, comme l'Australie, la Nouvelle-Zélande et le Canada, ont déjà lancé de semblables initiatives en matière d'infrastructures. Pour reprendre l'idée de Gottfried Neuhold, président d'«*Infrastructures communales*» : l'objectif d'«*Infrastructures communales*» et de tous les services impliqués est d'obtenir qu'un état d'esprit visant le long terme apparaisse comme une évidence sur le plan politique.

La planification, la construction et l'exploitation des infrastructures représentent une tâche à long terme comportant des caractéristiques propres. Du point de vue macroéconomique, la relation du prix à l'utilité, mais aussi l'exigence élevée d'une constante disponibilité exempte d'interruption sont déterminantes. Face à ces exigences, les changements tendent à survenir à court terme sur les marchés libres. La répartition actuelle des tâches de gestion des infrastructures entre les pouvoirs publics et l'économie a fait ses preuves.

Informations supplémentaires :

Urs Geissmann, directeur de l'Union des villes suisses (tél. 078 737 13 04)

Gottfried Neuhold, président de «*Infrastructures communales*» (tél. 044 645 55 22)

Alain Jaccard, vice-président de «*Infrastructures communales*» (tél.079 232 2436)

Annexe**Valeur des infrastructures de la Suisse**

Domaine	Longueur	Valeur de remplacement en milliards de CHF
Routes	80 000 km	200-300, dont environ 50 % pour les réseaux communaux
Rail	5 100 km	70
Electricité	225 500 km	60
Gaz	16 300 km	20
Télécommunications		35
Eau potable	80 000 km	50
Eaux usées	90 000 km	100
Traitement des déchets		6-10

(Source : IFAEPE)